

DEMANDE DE DÉROGATION POUR

LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT*

LA DESTRUCTION*

LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom : ou Dénomination (pour les personnes morales) : Maison de retraite publique Bouen Seren Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Ludovic VOILMY Adresse : N° 7 Rue : Jean Jaurès Commune : Bargemon Code postal : 83830 Nature des activités : Hébergement médicalisé pour personnes âgées Qualification : Etablissement public local social et médico-social

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNES PAR L'OPÉRATION		
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE <i>Nom scientifique</i> Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 – REPTILES		
<i>Tarentola mauritanica</i> Tarente de Maurétanie	> 3 indiv.	Risque de destruction d'individus tout au long du chantier (démolition du bâtiment, circulation des engins...), malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangements volontaires à l'aide d'un tube métallique (génération de nuisances sonores/ de vibrations) afin d'éloigner les individus des emprises travaux. Déplacement d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens. Un récipient plastique à bords hauts et lisses sera employé pour le transport transitoire des spécimens.
<i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles	>3 indiv. (espèce potentielle)	
<i>Zamenis longissimus</i> Couleuvre d'Esculape	>1 indiv. (espèce potentielle)	
<i>Malpolon monspessulanus</i> Couleuvre de Montpellier	>1 indiv. (espèce potentielle)	
B2 – CHIROPTÈRES		
<i>Rhinolophus hipposideros</i> Petit rhinolophe	> 50 indiv. observés sur site Colonie de mise-bas et d'élevage des jeunes Guano caractéristique de l'espèce	Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangements volontaires dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.

<p>Petit Murin <i>Myotis blythii</i></p>	<p>Guano caractéristique du Petit Murin ou du Grand Murin observé dans le bâtiment</p>	<p>Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangement volontaire dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.</p>
<p>Grand Murin <i>Myotis myotis</i></p>	<p>Guano caractéristique du Petit Murin ou du Grand Murin observé dans le bâtiment</p>	<p>Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangement volontaire dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.</p>
<p>Molosse de Cestoni <i>Tadarida teniotis</i></p>	<p>Guano caractéristique de l'espèce observé dans le bâtiment</p>	<p>Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangement volontaire dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.</p>
<p><i>Plecotus austriacus</i> Oreillard gris</p>	<p>3 individus observés à l'intérieur du bâtiment Guano caractéristique des <i>Plecotus</i> ssp. observé dans le bâtiment</p>	<p>Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangement volontaire dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.</p>
<p><i>Pipistrellus pipistrellus</i> Pipistrelle commune</p>	<p>2 contacts à l'intérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons) 11 contacts à l'extérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons) Guano caractéristique des <i>Pipistrelles</i> ssp. au sein du bâtiment</p>	<p>Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangement volontaire dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.</p>
<p><i>Eptesicus serotinus</i> Sérotine commune</p>	<p>11 contacts à l'intérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons) 34 contacts à l'extérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons) Guano potentiellement associé à l'espèce constaté au sein du bâtiment</p>	<p>Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangement volontaire dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.</p>
<p><i>Myotis emarginatus</i> Murin à oreilles échancrées</p>	<p>1 individu observé à l'intérieur du bâtiment</p>	<p>Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place.</p>

	Guano associé à l'espèce constaté au sein du bâtiment	Dérangement volontaire dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.
<i>Pipistrellus kuhlii</i> Pipistrelle de Kuhl	764 contacts à l'intérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons) 2 312 contacts à l'extérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons) Guano caractéristique des Pipistrelles ssp. au sein du bâtiment	Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangement volontaire dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> Pipistrelle pygmée	71 contacts à l'intérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons) 152 contacts à l'extérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons) Guano caractéristique des Pipistrelles ssp. au sein du bâtiment	Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangement volontaire dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.
<i>Hypsugo savii</i> Vespère de Savi	44 contacts à l'intérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons) 294 contacts à l'extérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons)	Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangement volontaire dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.
<i>Barbastella barbastellus</i> Barbastelle d'Europe	1 contact à l'intérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons) 4 contacts à l'extérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons)	Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangement volontaire dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Grand rhinolophe	1 contact à l'extérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons)	Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangement volontaire dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.
<i>Miniopterus schreibersii</i> Minioptère de Schreibers	6 contacts à l'intérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons) 22 contacts à l'extérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons)	Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangement volontaire dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.

<i>Nyctalus leisleri</i> Noctule de Leisler	7 contacts à l'intérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons) 28 contacts à l'extérieur du bâtiment (détecteur d'ultrasons)	Risque de destruction d'individus, principalement dans le cadre de la démolition du bâtiment, malgré les mesures de réduction mises en place. Dérangement volontaire dans le cadre d'une mesure de défavorabilisation afin d'empêcher le retour des individus au sein des emprises travaux. Manipulation d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.
B3 – MAMMIFERES (HORS CHIROPTÈRES)		
<i>Sciurus vulgaris</i> Ecureuil roux	> 1 indiv.	Risque de destruction d'individus tout au long du chantier (abattage des arbres, circulation d'engins...) malgré la mise en place de mesures d'évitement et de réduction. Risque de dérangement d'individus.
<i>Erinaceus europaeus</i> Hérisson d'Europe	>1 indiv. (espèce potentielle)	Risque de destruction d'individus tout au long du chantier (débroussaillage, circulation d'engins...) Déplacement d'individus par un écologue. Un récipient plastique à bords hauts et lisses sera employé pour le transport transitoire des spécimens. Risque de dérangement d'individus.
B4 – OISEAUX		
<i>Serinus serinus</i> Serin cini	>2 indiv.	Risque de dérangement d'individus malgré les mesures de réduction
<i>Luscinia megarhynchos</i> Rossignol philomèle	>2 indiv.	Risque de dérangement d'individus malgré les mesures de réduction
<i>Phoenicurus ochruros</i> Rougequeue noir	>2 indiv.	Risque de dérangement d'individus malgré les mesures de réduction
<i>Passer domesticus</i> Moineau domestique	>5 indiv.	Risque de dérangement d'individus malgré les mesures de réduction
B5- INSECTES		
<i>Muschampia baeticus</i> Hespérie de la Ballote	>1 indiv. (espèce potentielle)	Risque de dérangement d'individus malgré les mesures de réduction Risque de destruction d'individus tout au long du chantier (débroussaillage, circulation d'engins...)
<i>Prionotropis azami</i> Criquet hérisson	>1 indiv. (espèce potentielle)	Risque de dérangement d'individus malgré les mesures de réduction Risque de destruction d'individus tout au long du chantier (débroussaillage, circulation d'engins...)
<i>Hyponephele lupina</i> Louveteau	>1 indiv. (espèce potentielle)	Risque de dérangement d'individus malgré les mesures de réduction Risque de destruction d'individus tout au long du chantier (débroussaillage, circulation d'engins...)

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Le projet consiste en la démolition d'un bâtiment existant, désaffecté depuis une vingtaine d'années, puis en la construction d'un EHPAD de 3 600 m² en R+2. La portée du projet est locale.**

L'opération supervisée par un écologue permet d'assurer d'une part l'effarouchement et la défavorabilisation au sein des emprises chantier (gîtes de substitution prévus) et d'autre part le sauvetage de spécimens éventuellement présents au cours des interventions les plus impactantes. Un dérangement temporaire d'individus persiste en phase travaux. Un risque mineur de destruction d'individus (écrasement, collision) persiste (éventuelles pontes notamment, et dans une moindre mesure adultes ou juvéniles).

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION *

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : **Les reptiles et les mammifères, (hors chiroptères) seront transportés à l'aide d'un bac de transport en plastique. Concernant les chiroptères, la procédure recommandée par le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) sera appliquée, avec un déplacement des individus uniquement si nécessaire (dans le cas où des individus vivants ou morts se trouveraient au sol), à l'aide d'une boîte dont le couvercle sera perforé de trous (de 35 mm maximum). Quel que soit le taxon considéré, le relâcher succèdera à la capture après quelques dizaines de minutes au plus, si l'état physiologique de l'individu le permet. Dans le cas des chiroptères, si un individu est blessé, il sera nécessaire de contacter le GCP. L'individu devra être conditionné au sein d'une boîte (dont le couvercle sera perforé de trous de 35 mm maximum), avec un tissu replié et un bouchon de bouteille avec de l'eau (s'il s'agit d'un adulte). La boîte sera placée dans une pièce calme et tempérée.**

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : **Lors des phases d'effarouchement et de défavorabilisation des emprises, les éventuels spécimens peu ou pas mobiles seront déplacés par un écologue. Concernant les chiroptères, les individus vivants seront relâchés au crépuscule. Pendant le déroulement du chantier, lors des interventions les plus impactantes, l'écologue supervisera l'opération et pourra stopper la manœuvre pour procéder au sauvetage de spécimens.**

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épuisette Pièges

Autres moyens de capture Préciser : À l'aide d'un bac en plastique à bord lisse adapté pour les reptiles et les mammifères (hors chiroptères). A l'aide d'une boîte présentant des trous sur le couvercle (trous de moins de 5 mm) pour les chiroptères. Opérateur équipé de gants jetables non poudrés, évitant les risques de lésion et de contamination des spécimens et de l'opérateur. Recours à un protocole d'hygiène basé sur celui publié par la Société Herpétologique Française (SHF) avec désinfectant type Virkon, F10, ou solution hydroalcoolique par exemple.

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : **Aucun marquage ne sera opéré.**

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser : Destruction de 3 nids. Risque de destruction de pontes des spécimens d'oiseaux (les travaux seront opérés hors période de ponte des espèces).

Destruction des œufs Préciser : Risque de destruction de pontes des spécimens de reptiles (les travaux seront opérés hors période de ponte des espèces).

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser : **Au cours du chantier : circulation des engins, travaux de préparation des terrains, travaux de terrassement, etc. Risque de destruction directe de spécimens (individus ou pontes) par écrasement ou collision notamment.**

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser : **Un écologue tapera sur les caches potentielles des reptiles à l'aide d'un tube métallique afin de générer des vibrations. L'intensité du choc et des vibrations sera croissante.**

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : **Une mesure de défavorabilisation aura lieu concernant les chiroptères, qui se traduira par le retrait des éléments favorables aux espèces du site (exemple : fermeture d'accès, retrait de solins, retrait de caches-joints etc).
Au cours du chantier : circulation des engins, travaux de préparation des terrains, travaux de terrassement, etc. Risque de destruction directe d'individus.**

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

- | | | |
|--|-------------------------------------|---|
| Formation initiale en biologie animale | <input checked="" type="checkbox"/> | Préciser : Écologues, dont les coordonnées et qualifications seront transmises aux services de l'état lors de leur désignation par le maître d'ouvrage. |
| Formation continue en biologie animale | <input type="checkbox"/> | Préciser : |
| Autre formation | <input type="checkbox"/> | Préciser : |

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Le calendrier des travaux respectera le calendrier de moindre sensibilité des espèces afin de réduire les impacts sur ces espèces.
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Départements : Var
Cantons : Canton de Callas
Communes : Bargemon

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- | | | | |
|--|--------------------------|---|--------------------------|
| Relâcher des animaux capturés | <input type="checkbox"/> | Mesures de protection réglementaires | <input type="checkbox"/> |
| Renforcement des populations de l'espèce | <input type="checkbox"/> | Mesures contractuelles de gestion de l'espace | <input type="checkbox"/> |

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Calendrier des travaux respectant le calendrier de moindre sensibilité des espèces. Supervision par un écologue des interventions les plus impactantes. Effarouchement et défavorabilisation des emprises effectuées par un écologue générant une perturbation intentionnelle (préférable à une destruction de spécimens). L'ensemble des spécimens capturés seront relâchés à proximité immédiate dans une zone favorable non impactée, dans un délai très court (quelques dizaines de minutes tout au plus, si leur état physiologique le permet).
Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Sans objet
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Rédaction d'un compte-rendu par l'écologue en charge des opérations, mentionnant le nom de(s) la personne(s) ayant assuré l'opération, la date de l'action, le nombre de spécimens (adulte, juvénile, ponte) et d'espèces concernées, le lieu de sauvetage, le lieu de relâche.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **Bargemon**

Le **06/03/2025**

Votre signature

